

Sécuriser sa pratique et éviter les contentieux

Code
601028

Durée
2 jours / 14 heures

Tarif Inter*
1345 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

PUBLIC

Professionnels des établissements et services sociaux et médico-sociaux

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

LES POINTS FORTS

Décrypter les spécificités du droit du travail dans le secteur social et médico-social.

Bénéficier du retour d'expérience d'un spécialiste du secteur social et médico-social.

Formation en partenariat avec Direction[s]

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux

Objectifs pédagogiques

- Décrire le cadre juridique applicable au contrat de travail dans les ESMS
- Identifier les différentes modalités de suspension et de rupture du contrat de travail
- Déterminer les modalités d'application des conventions et accords collectifs dans les Etablissements et Services sociaux et médico-sociaux

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Le cadre législatif et conventionnel des établissements sociaux et médico-sociaux

- Les conditions d'application des accords collectifs
- Les conditions de validité des accords collectifs
- Le contenu des accords d'entreprise

La gestion du contrat de travail

- Les caractéristiques du CDI et du CDD pour la préparation du contrat de travail
- Le contrat de travail à temps partiel
- La déclaration unique d'embauche, le registre du personnel et la visite médicale
- Les règles relatives à la période d'essai

La notion de durée du travail

- La durée quotidienne, la durée hebdomadaire
- Le repos quotidien, le repos hebdomadaire
- Le travail de nuit
- Les heures supplémentaires des salariés à temps plein

Les principaux modes d'aménagement du temps de travail

- Les dispositifs issus de la loi du 20 août 2008

objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Les conventions de forfait

La suspension du contrat de travail

- Les dispositions légales et conventionnelles de la gestion des congés payés, des jours fériés et congés pour événements familiaux
- Les cas de suspension du contrat de travail et sa gestion administrative
- Les régimes juridiques propres à chaque cas de figure et les conséquences sur la paye

La fin des relations contractuelles

- Les cas et règles administratives de rupture de la relation contractuelle
- La rupture conventionnelle
- Les instances représentatives du personnel
- La place et le rôle des organisations syndicales
- Le Comité Social et Economique dans les entreprises de moins de 50 salariés
- Le Comité Social et Economique dans les entreprises d'au moins 50 salariés

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter



En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

...

PARIS

- 16-17 Déc. 2026

A DISTANCE

- 16-17 Déc. 2026

